

Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le 29 SEP. 2020

ID : 031-213105612-20200929-D\_2020\_70-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt et le 23 septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 septembre 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, MME CELERIER, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, M. DOMENEGHETTY, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME BEC (POUVOIR A M. GARDE), M. PUGET (POUVOIR A MME TOULZE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), M. BAMIERE (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME CABERO (POUVOIR A M. PERE).

**Etaient absents excusés** : MME PIEROT, MME PERROUX

M. PHILIPPE MERLEY a été élu secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2020/70**

#### **Objet : Création d'une résidence autonomie — Poursuite des négociations — Procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans l'objectif de répondre à la demande de la population Unionnaise, et notamment celle des seniors, un projet de réalisation d'une résidence autonomie destinée à l'accueil de 80 personnes âgées est en cours d'élaboration.

Cette résidence est conforme à la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Ce projet porté par la commune et présenté par un bailleur social, un promoteur et l'Association Familiale inter Cantonale (AFC), est bénéficiaire d'un agrément pour la gestion de la résidence autonomie obtenu auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne au printemps 2019.

Un immeuble collectif d'habitation de trente logements complémentaires et 370 m<sup>2</sup> de surface commerciale et/ou d'activité doivent compléter le projet.

Ce projet vient clairement répondre à la problématique du vieillissement de la population relevée par les statistiques locales.

Envoyé en préfecture le 29/09/2020

Reçu en préfecture le 29/09/2020

Affiché le **29 SEP. 2020**

ID : 031-213105612-20200929-D\_2020\_70-DE



En effet, la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population de L'Union représente plus de 36% de la population totale évaluée à 11 595 habitants en 2015 par l'INSEE.

Toutefois, le foncier n'est pas pleinement détenu, notamment les parcelles centrales du projet situé 8/10 avenue de Toulouse soit les parcelles AT 213 – AT 238 – AT 239.

Aussi, afin de permettre la réalisation de ce projet d'intérêt général, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De poursuivre les négociations avec les propriétaires concernés
- De l'autoriser, le cas échéant, à constituer le dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Ce dossier fera l'objet d'une présentation détaillée lors d'une prochaine séance publique du Conseil Municipal.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- De poursuivre les négociations avec les propriétaires concernés
- De l'autoriser, le cas échéant, à constituer le dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Ce dossier fera l'objet d'une présentation détaillée lors d'une prochaine séance publique du Conseil Municipal.

*Pour copie conforme,*

*Le Maire,  
Marc PÉRE*

Pour le Maire,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ



- Transmis le

**29 SEP. 2020**

- Affiché le

**29 SEP. 2020**